

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**« LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE EST IMPORTANTE POUR TOUS,  
PAS SEULEMENT POUR LES ÉLUS »**

**- Yves Francoeur**

**Montréal, le mardi 12 mars 2013** - Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Yves Francoeur, est sidéré par le double discours des élus de la Ville de Montréal au sujet de la conciliation travail-famille. « Alors que les élus forcent les policiers et policières du SPVM à revenir à un horaire de travail des années 70, ils se réunissent en public au sein de la commission de la présidence du conseil pour discuter de la conciliation travail-famille pour les élus municipaux. Si cette problématique est importante pour eux, c'est assez évident qu'elle l'est encore plus pour les policiers et policières de Montréal» souligne-t-il, avant d'ajouter qu'il trouvait très étonnant ce double discours.

Rappelons que la Ville de Montréal a décidé de mettre fin de façon unilatérale à l'horaire modernisé des policiers et policières de première ligne et impose un retour à un horaire conçu en 1978, et ce, à partir du 24 mars prochain. « Ce retour en arrière est inacceptable et l'est encore plus aujourd'hui quand on apprend que les élus veulent pour eux ce qu'ils enlèvent aux policiers et aux policières», ajoute Yves Francoeur.

L'horaire modernisé - qui sera retiré pour des raisons obscures - permettait plus d'effectifs pour la réponse aux appels aux heures névralgiques tout en offrant aux policiers et aux policières de première ligne une meilleure conciliation travail-famille et un meilleur respect des cycles de sommeil. « Le recul imposé par l'Hôtel de Ville est contraire au bon sens tant en termes de performance, de sécurité publique que de santé physique et psychologique pour les policiers et policières», souligne Yves Francoeur.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal a déposé un grief afin de conserver l'horaire de travail modernisé, lequel avait initialement été proposé par l'employeur lui-même. Ce grief sera entendu le 22 mars prochain. « En forçant le retour à la *roulette*, c'est-à-dire aux quarts de travail alternant entre les jours, les soirs et les nuit, beaucoup de nos membres doivent faire ajuster la garde de leurs enfants et ce recul inconsidéré déséquilibrera la vie de nombreuses familles et la santé de beaucoup de policiers et policières de première ligne» souligne Yves Francoeur.

Rappelons que l'horaire désuet auquel la Ville veut forcer le retour comporte exactement le même nombre d'heures que l'horaire modernisé auquel elle insiste pour mettre fin.

**-30-**

Renseignements : Martin Desrochers  
Directeur des communications et de la recherche  
Fraternité des policiers et policières de Montréal  
514 527-4161 #235  
Cell : 514 913-0708